

Formation



**JE RESTE ENGAGÉE
ET JE SUIS MA VOIE.**

MARIE
OPÉRATION BARKHANE / MALI

L'ARMÉE DE TERRE
**RECRUTE
ET FORME**
15 000 POSTES

ARMÉE DE TERRE

SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE PIÈCE.

**POUR EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ VOTRE CENTRE DE RECRUTEMENT (CIRFA):**

Caserne Bernadotte - Allée du Grand Tour - 64 000 PAU - Tél. 05 59 40 45 66



ASFO Adour,
de la formation...
et plus encore !



Formations - Certifications en Aéronautique LANDES - PAYS BASQUE

Vous souhaitez vous former ou vous perfectionner
sur des métiers porteurs en Aéronautique ?
L'ASFO Adour vous propose des formations à temps complet,
au sein de plateaux équipés, comprenant un temps de stage professionnel.



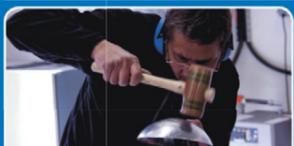
**CQPM AJUSTEUR MONTEUR
CELLULES AÉRONAVES**
Du 2 mars au 17 juillet 2020
(Ustaritz)



**CQPM CÂBLEUR
FAISCEAUX ÉLECTRIQUES**
Du 14 avril au 10 juillet 2020
(Ustaritz)



**CQPM INTÉGRATEUR
CÂBLEUR AÉRONAUTIQUE**
Du 13 janvier au 10 avril 2020
(Ustaritz)



**CQPM CHAUDRONNERIE
AÉRONAUTIQUE**
Du 2 mars au 31 juillet 2020
(Saint-Paul-lès-Dax)

Tous nos autres parcours formant aux métiers de l'industrie sont à retrouver sur
www.asfo-adour.org > Formations certifiantes > Industrie

Possibilités de financement : Compte Personnel de Formation (CPF),
Plan de formation, financement Pôle Emploi... Contactez-nous !



Saint-Paul-lès-Dax
> 05 58 91 19 00
asfo.asfo@asfo-adour.org

Mont-de-Marsan
> 05 58 75 72 80
asfo.mdm@asfo-adour.org

Ustaritz/Bayonne
> 05 59 46 14 41
asfo.bayonne@asfo-adour.org

Qualité ASFO Adour
DataDock
ISO 9001

NE MANQUEZ AUCUNE VENTE AUX ENCHÈRES



Tous les lundis, les annonces à Pau
et dans la région



ao_pp_69427970



APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE D'ESCOUT

Par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB) en date du 10 juillet 2019 et par arrêté de M. le Préfet des Pyrénées Atlantiques en date du 29 août 2019, la carte communale de la commune d'Escout a été approuvée. Cette délibération et cet arrêté préfectoral sont affichés en mairie d'Escout et au siège de la CCHB. Le dossier de carte communale est tenu à la disposition du public à la mairie d'Escout, au pôle urbanisme de la CCHB et en Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier de carte communale est aussi consultable sur les sites internet de la CCHB au lien suivant : <https://www.hautbearn.fr/nous-connaître/territoire/escout.html> et de l'Etat, sur le géoportail de l'urbanisme au lien suivant : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

SERVICES

SANTÉ

Planning familial
Prévention et dépistage MST-SIDA → 18 rue Bourbaki à Pau, le lundi de 9 h 30 à 11 h 30, le mardi de 12 h 15 à 13 h 45, le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 20 h 30 à 22 heures.
Tél : 05.59.27.88.43.

DROITS

Apavi
Aides aux victimes d'infractions →
Tél : 05.59.27.91.23.

Union des consommateurs (Orthez)
11, rue Saint-Gilles → de 9h à 12h.
05.59.67.05.80.

ADRI (Monein)
Association de Droit Rural Info → Tél. :
05.59.34.35.89

**Les Délégués du Défenseur
des Droits en Béarn**
Martine Deffaux
MSAP du quartier Saragosse
2 rue du 8 mai 1945 à Pau
05 59 27 68 79 – les mercredis toute la journée
Claire Didot
MSAP d'Ousse des Bois
8 rue Parc en Ciel à Pau
05 59 98 64 24 – Les mardis matin
Aline Dupeyron
1er et 3^e mercredis du mois
Préfecture de Pau
2^e et 4^e mercredis du mois
Centre Socio Culturel d'Orthez
07 81 39 01 70

ÉCOUTE

SOS Amitié
24h sur 24h → Tél : 05.59.02.02.52.

Présence
Accompagnement des personnes en fin de
vie et en deuil → 11, bd Jean-Sarailh. Tél :
05.59.92.01.74. Permanences tous les mercredis
de 14 h à 18 h. presencepau@neuf.fr

Couple et Famille
Permanence → 6 rue Cazaubon Norbert à Pau,
tél 05.59.02.98.11.

VENO GRANANTAVIE

Résultats des tirages du
jeudi 20 juin 2019

Tirage du midi

1 4 10 26 33 35 37 38 41 42
43 46 47 51 59 63 64 65 66 69

MULTIPLIEUR x 3

JOKER 9 714 681

Tirage du soir

2 6 7 11 14 16 17 18 25 28
29 32 38 40 44 46 50 52 66 70

MULTIPLIEUR x 2

JOKER 5 823 146

Résultats et informations :
Application FDJ
3256 Service 0,35 € / min
fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ao_pp_69424040



Préfecture des Landes
Préfecture du Gers
Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté inter-préfectoral portant ouverture
d'une enquête publique préalable
à la déclaration d'intérêt général (DIG) pour la période
2019-2026 et comportant une demande d'autorisation
environnementale au titre des articles L.181-1
et suivants du code de l'environnement concernant
le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau
du bassin versant « Adour et affluents »
pour les départements des Landes, du Gers
et des Pyrénées-Atlantiques

Demandeur : Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) - 38 rue Victor Hugo - 40025 Mont-de-Marsan
Représenté par son président, M. Christian DUCOS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Saint-Sever (40), siège de l'enquête publique, en mairie de Cazères-sur-l'Adour (40) et en mairie de Pontonx-sur-l'Adour (40) durant 32 jours consécutifs du **lundi 7 octobre 2019 à 9 heures au jeudi 7 novembre 2019 à 17 heures.**

Le préfet des Landes, la préfète du Gers et le préfet des Pyrénées-Atlantiques sont les autorités compétentes pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général et délivrer l'autorisation environnementale concernant le programme pluriannuel de gestion 2019-2026 du bassin versant « Adour et affluents » pour les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, sur le territoire de quatre-vingt-quatre communes du bassin versant « Adour et affluents » dont la liste est répertoriée en annexe de l'arrêté de mise à l'enquête publique.

M. Florent DEVAUD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E19000123/64 du Président du Tribunal administratif de Pau en date du 01 août 2019.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de déclaration d'intérêt général, le dossier d'autorisation environnementale, ainsi que le registre d'enquête :

- sur support papier : - à la mairie de Saint-Sever (40), siège de l'enquête publique unique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9h à 12 heures et de 13h30 à 17 heures ; le samedi matin de 9h à 12 heures ; - à la mairie de Cazères-sur-l'Adour (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures, du mardi au vendredi de 8h30 à 12 heures et le samedi de 9h à 12 heures ; - à la mairie de Pontonx-sur-l'Adour (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 13 heures et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures ;

- sur un poste informatique dans les mairies de Saint-Sever, siège de l'enquête publique unique, de Cazères-sur-l'Adour et de Pontonx-sur-l'Adour, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner Publications - Publications légales - Enquête publiques.

- sur le site internet des services de l'État dans le Gers à l'adresse suivante www.gers.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques-publiques - Environnement - AOEP / Avis d'ouverture d'enquêtes publiques.

- sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques publiques - Aménagement du territoire, Construction, Logement - Enquête publique.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 7 octobre 2019 à 9 heures au jeudi 7 novembre 2019 à 17 heures, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Saint-Sever siège de l'enquête publique unique, de Cazères-sur-l'Adour et de Pontonx-sur-l'Adour ;

- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique unique - BP 27 - 40501 Saint-Sever Cedex ;

- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le jeudi 7 novembre 2019 à 17 heures. Elles devront porter la mention : « A l'attention de M. le commissaire enquêteur (EP du PPG du bassin versant « Adour et affluents »).

M. Florent DEVAUD, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

Saint-Sever lundi 7 octobre 2019 de 9h à 12 heures
Pontonx-sur-l'Adour mardi 15 octobre 2019 de 14h à 17 heures
Cazères-sur-l'Adour vendredi 25 octobre 2019 de 9h à 12 heures
Saint-Sever jeudi 7 novembre 2019 de 14h à 17 heures

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par son président M. Christian DUCOS - Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) - 38 rue Victor Hugo 40025 Mont-de-Marsan - 05 58 46 18 70 - syndicatmoyenadour@gmail.com

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées dans les mairies de Saint-Sever (40) siège de l'enquête publique, de Cazères-sur-l'Adour (40) et de Pontonx-sur-l'Adour (40), à la Préfecture des Landes, à la Direction départementale des territoires et de la mer des Landes - Service police de l'eau et des milieux aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 90), et sur le site internet des services de l'État dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques, où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet

EUROMILLIONS Résultats du tirage du
vendredi 20 septembre 2019

8 21 25 38 50 4 8

Combinaisons N°s numéros Étoiles	Gilles EuroMillions gagnantes			Gains par grille EuroMillions gagnante****		
	Tous pays confondus	En France**	Dont Étoile+	0 EuroMillions	0 Étoile+	0 EuroMillions et Étoile+
5 + ★★	Aucun gagnant, 189 603 735 € reportés au prochain tirage.					
5 + ★	13	5	2	162 729,90 €	4 594,50 €	167 324,40 €
5	36	8	/	13 686,70 €	/	13 686,70 €
4 + ★★	99	23	9	2 434,30 €	121,90 €	2 556,20 €
4 + ★	1 749	360	81	146,90 €	28,70 €	175,60 €
3 + ★★	4 132	785	198	86,80 €	11,70 €	98,50 €
3 + ★	3 634	756	/	56,00 €	/	56,00 €
2 + ★★	59 500	11 635	2 723	15,70 €	2,90 €	18,60 €
2 + ★	70 884	13 635	3 192	13,90 €	2,80 €	16,70 €
2	149 809	28 788	/	12,50 €	/	12,50 €
1 + ★★	305 185	60 348	14 121	8,60 €	2,20 €	10,80 €
1 + ★	/	/	21 862	/	9,40 €	9,40 €
0 + ★★	1 018 783	196 936	46 400	7,80 €	2,00 €	9,80 €
0 + ★	2 163 090	417 533	/	4,50 €	/	4,50 €
0 +	/	/	398 603	/	2,50 €	2,50 €

MY MILLION 1 gagnant en France** à 1 000 000 €

AR 023 1348

Prochains tirages, mardi 24 septembre 2019

A gagner **190 000 000 €** + 1 gagnant garanti en France** à **1 000 000 €**

Résultats et informations :
Application FDJ
3256 Service 0,35 € / min
fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)